



Information – Qualité de l'eau

Qualité de l'eau potable en 2023 – Commune de Faoug, réseau de distribution.

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable. Les analyses sont mises à jour régulièrement sur faoug.ch/eau-et-epuration.

Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient de la nappe phréatique. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via aucun réseau pour l'instant. La municipalité fait son maximum pour trouver une deuxième source d'approvisionnement au plus vite.

Traitement

L'eau distribuée n'est pas traitée.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte **deux prélèvements par année** effectués par notre fontainier. Un troisième prélèvement est prévu en été pour l'année 2024.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de divers paramètres tel que le fer, le silicium et les micropolluants.

Les campagnes de purge du réseau ont fait descendre au dessous du seuil admis les valeurs mesurées de fer. Le manganèse a légèrement dépassé la norme en mars 2023, mais il était de nouveau à des valeurs normales lors de l'analyse de novembre.

Dureté totale : 40°f, soit une eau assez dure

Température moyenne	10 °C	pH	7.0
Calcium	114 mg/l	Chlorures	17.4 mg/l
Magnésium	28.9 mg/l	Nitrates	0.48 mg/l
Sodium	4.97 mg/l	Sulfates	64.4 mg/l
Fer	0.04 mg/l		

Remarques : ces valeurs sont celles de la moyenne annuelle.

Informations utiles

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 078 919 07 99.

En cas de problèmes, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale ou, en dehors des heures de bureau, à la voirie au 079 477 56 94 auprès de Pierre-Alain Dessonnaz, jusqu'au 21 décembre 2024.



La commune de Faoug met au concours le poste d'

Assistant de sécurité publique À l'heure

Vos tâches :

- Veiller au respect des lois et des règlements communaux, notamment en matière de surveillance et de contrôle de stationnement sur le domaine public
- Verbaliser les contrevenants
- Effectuer des prestations administratives, telles que des réquisitions, des identifications et des notifications
- Collaboration avec le bureau communal et bourse communale dans les domaines des infractions et des notifications des actes de l'office des poursuites

Périodes de travail

- Organisation libre du travail tout au long de l'année
- Interventions plus fréquentes les week-ends, les jours fériés et durant les vacances d'été
- Interventions également souhaitées en période basse et en semaine (avec un horaire variable et des interventions réparties sur tous les jours de la semaine)

Taux de travail et mission(s) supplémentaire(s)

- Environ 20% pour les tâches liées au contrôle du parcage et infractions routières
- Environ 5% pour les tâches liées aux notifications des actes de l'office des poursuites
- En cas d'intérêt, il sera possible de se voir attribuer des missions complémentaires (remplacements)

Votre profil

- Vous êtes une personne sérieuse, disponible et méticuleuse, sachant travailler de manière autonome
- Vous vous sentez prêt(e) à représenter l'autorité. Pour ce faire, une formation vous sera offerte
- Vous avez une très bonne maîtrise du français, des outils informatiques usuels (smartphone)
- Une bonne maîtrise du suisse-allemand serait un atout
- Disposer d'un casier judiciaire vierge

Entrée en fonction : Dès que possible

Les candidats ou candidates sont priés d'envoyer leur dossier complet à :
Administration communale, Rte de Salavaux 1a à 1595 Faoug ou par courriel à info@faoug.ch **jusqu'au 15 mars 2024.**